



Logement insalubre, moisissure dans toute la maison meuble...

Par **sabrinaraymond**, le **29/12/2013** à **20:10**

bonjour j'ai entamé une procédure sur le site justice en ligne.com car nous signalons depuis 1 an et demi à notre agence immobilière qu'il y a de la moisissure dans la maison. Il nous répond à chaque fois que le propriétaire ne veut rien faire. Hors depuis que nous avons fait la mise en demeure, notre propriétaire est venu à la maison nous disant que l'agence ne l'a jamais prévenu de ce problème. Le problème est que nous avons perdu tous nos meubles, tout est moisi!! Cela va de la nourriture aux meubles, canapé, tout!! L'agence nous dit que l'on ne peut pas les attaquer, hors le propriétaire n'y a rien puisqu'il n'était même pas au courant. Donc il y a un grand manque de responsabilité de l'agence immobilière!! Que peut-on faire? Nous on voudrait partir, mais que l'on nous rembourse nos meubles et dédommagement dus à notre état de santé dus à la moisissure!!rnrmerci pour votre aide

Par **cocotte1003**, le **30/12/2013** à **00:59**

Bonjour, il aurait fallu prévenir l'agence ou le bailleur par LRAR et en cas de manque de réaction, saisir le service d'hygiène de votre mairie pour demander à ce que le logement soit déclaré insalubre. Pour obtenir un dédommagement, il va falloir démontrer que le bailleur est responsable, qu'il ne s'agit pas d'un manque d'aération de votre part, cordialement